

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#41

Novembre / Décembre 2022

p.8 / LE DÉCRYPTAGE

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE MOBILISATION GÉNÉRALE !

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

p. 4 / **ACTIVITÉS ET ATELIERS
AUTOUR DU NUMÉRIQUE**

SUR L'AGENDA

p. 7 / **COLLECTE
ALIMENTAIRE**

ILS FONT NOTRE VILLE

p. 14 / **TOUS
AU THÉÂTRE**

EN INSTANTANÉS

p. 17 / **NOTRE NOUVELLE
ÉCOLE INAUGURÉE**



- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- MAÇONNERIE
- COUVERTURE
- PLOMBERIE
- PEINTURE
- RAVALEMENT
- ISOLATION
- MENUISERIES
- MULTISERVICES
- ÉLECTRICITÉ



CRÉATION
SALLE DE BAIN



CRÉATION
CUISINE



ISOLATION
COUVERTURE FAÇADE

EXTENSION

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

**BÉNÉFICIEZ
D'UNE PRIME
FORFAITAIRE***

*accordée par l'état pour les travaux de rénovation énergétique.



EN COURS



APRÈS

TÉL. 01 30 37 80 11

habitation SOLUTIONS

contact@habso.fr - www.habso.fr

Siège social : 134 avenue Roger Guichard - 95610 ÉRAGNY

Dépôt : 8 allée du Grand Pré - 95640 MARINES

Habso Aménagement et rénovation immobilière
Habso Aménagement

SUPERMARCHÉS

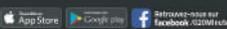


- Recharges téléphoniques
- Photomaton
- Livraison à domicile à partir de 50€ d'achat (voir conditions en magasin)
- Française des jeux
- Relais poste



FAITES VOS COURSES EN LIGNE
ET RECUPÉREZ-LES 2H APRÈS

www.g20-minute.com



09 66 86 74 79

du lundi au dimanche
de 9h à 21h

7, rue de la Papeterie
95610 Eragny-sur-Oise



Les fleurs du Domaine

Lundi : 9h à 12h et 14h à 18h
Du mardi au jeudi : 9h à 13h et 14h à 19h
Vendredi : 9h à 13h et 14h à 19h30
Samedi : 9h à 13h et 15h à 19h30
Dimanche : 9h à 13h



Créations
florales pour
toutes les
occasions

Livraison possible
Commande en ligne :
fleuriste-du-domaine.com

Les Fleurs du Domaine
13 place du 8 mai 1945
95610 Eragny

01 34 64 17 53
fleuriste.eragny@gmail.com



POMPES FUNÉBRES
MARBRE



Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7

01 34 64 17 53

www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

Votre agence la plus proche est située au
13 place du 8 mai 1945 - 95610 ÉRAGNY

Poissy ■ Chanteloup-les-Vignes ■ Conflans-Sainte-Honorine
Carrières-sous-Poissy ■ Triel-sur-Seine ■ Colombes ■ Asnières-sur-Seine

SOMMAIRE

p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Activités et ateliers autour du numérique
Des actions concertées pour la santé des Éragniens
Ambiance féérique à Éragny
Un métier, ça se choisit !
Mobilisés contre les maladies rares



p.7 SUR L'AGENDA

Collecte alimentaire

p.8 LE DÉCRYPTAGE

Sobriété énergétique : mobilisation générale



p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

Tous au théâtre !
La Tournée : le grand retour de la consigne
Au bonheur des amateurs de foot
Cette boîte qui peut vous sauver la vie
Françoise Maetz, faire cohabiter les générations



p.17 EN INSTANTANÉS

Bienvenue aux nouveaux Éragniens
Signature de la charte *Ville Amie des Enfants*
Notre nouvelle école inaugurée
Les mains vertes récompensées
Le thé dansant fait son retour
Danse et mets tes baskets !
Vernissage de l'exposition dédiée à Christian Joly
Hommage à Samuel Paty
Les clubs et les sportifs éragniens mis à l'honneur



p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Chères Éragniennes,
chers Éragniens,



Il est difficile, quand nous écoutons l'actualité parfois peu réjouissante de ces derniers mois, voire de ces dernières années, de rester optimiste et d'avoir des perspectives claires et positives pour l'avenir.

Pénurie, pandémie, inflation, contexte géopolitique et international incertain, crise sociale et énergétique, autant d'événements dont on ne voit pas forcément le bout et qui mettent à rude épreuve notre moral et notre portefeuille.

C'est à ce moment que nous, élus locaux, intervenons. Notre rôle consiste en effet à remettre des repères, à envoyer des signaux positifs, en poursuivant la réalisation de nos projets, en continuant d'agir pour améliorer et développer notre ville, mais aussi pour défendre les intérêts des habitants.

L'inauguration de la réhabilitation et de l'extension du gymnase de la Cavée, le 24 novembre prochain, le démontre. C'est en effet un projet structurant qui va concrètement améliorer le quotidien des Éragniens et qui fera rayonner notre territoire. Comme l'illustre la labellisation de notre salle de gymnastique flambant neuve en tant que « centre de préparation aux Jeux », avec ainsi la possibilité d'accueillir une délégation olympique internationale voulant s'entraîner en amont des JO 2024.

Notre rôle est aussi de proposer des moments festifs, des parenthèses positives, qui viennent apporter aux habitants joie et légèreté le temps d'un instant, bien loin des tracas du quotidien. C'est pourquoi nous avons souhaité maintenir les festivités de Noël (marché de Noël, feu d'artifice, colis gourmand pour nos seniors, spectacles de Noël pour les écoles, etc.) ainsi que les décorations de Noël en ville qui, même réduites par rapport aux années précédentes, apporteront un certain esprit de Noël dont nous aurons bien besoin.

C'est cette recherche permanente de l'équilibre — entre gestion rigoureuse d'une commune et de ses deniers publics, et dynamisation de notre territoire — qui anime notre action. Comptez-sur nous pour continuer d'agir en votre faveur.

Je vous souhaite, avec un peu d'avance, de très belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

ÉVÈNEMENT

ACTIVITÉS ET ATELIERS AUTOUR DU NUMÉRIQUE

Accueillis au sein de la Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia, les ateliers numériques et les rendez-vous du FabLab proposent une offre numérique étendue à destination de tous. Que vous maîtrisiez ou non les outils informatiques et les usages du numérique, que vous souhaitiez découvrir de nouvelles pratiques grâce au FabLab ou mettre vos compétences à profit, vous trouverez forcément de quoi évoluer dans cet univers passionnant, aux multiples facettes.

AU FABLAB

Véritable lieu d'innovation et zone de création collaborative, le FabLab organise plusieurs ateliers thématiques et des créneaux en Openlab pour les usagers les plus autonomes.

Les ateliers tout public ont lieu les mardis de 17 h 30 à 18 h 30 et sont limités à quatre places afin de pouvoir manipuler facilement les outils.

Le Fablab est équipé de plusieurs machines à commande numérique : imprimantes 3D et découpeuse vinyle. Des initiations au codage informatique et un accompagnement à la création numérique sont aussi proposés. Les jeudis de 14 heures à 17 heures sont consacrés aux Repar'cafés, un concept



qui rencontre un vif succès en redonnant vie aux objets cassés.

Au programme du FabLab pour cette fin d'année :

Mardi 22 novembre

Atelier de numérisation vidéo.

Apportez vos cassettes VHS et repartez avec les vidéos sur votre clé USB.

Mardi 29 novembre

Atelier de numérisation musique.

Numérisez vos cassettes et disques 33 tous sur votre clé USB.

Mardi 6 décembre

Découverte de l'impression 3D

Mardi 13 décembre

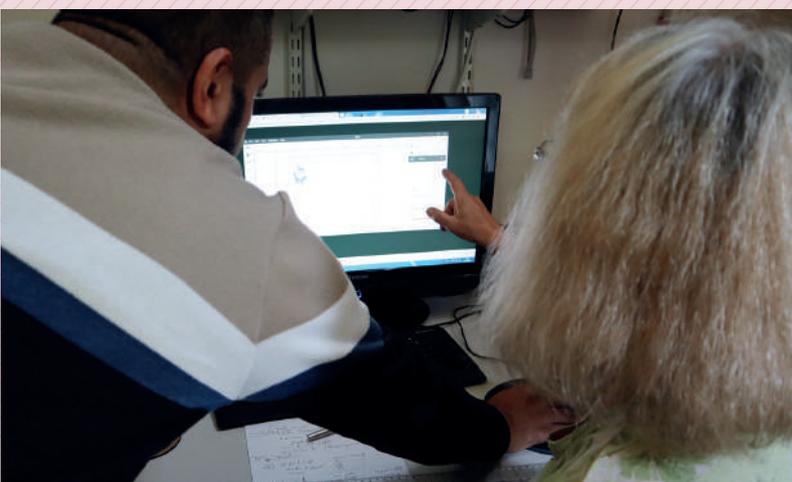
Atelier de modélisation 3D

Les mardis et jeudis (de 14 heures à 19 heures)
Créneaux en Openlab proposés.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES DE LA MIEM

Accessibles à tous, ces mini-stages d'une journée offrent la possibilité aux Éragniens d'acquérir ou de développer leurs compétences sur des thématiques spécifiques. Ouverts suivant les différents niveaux, de grand débutant

à confirmé en passant par intermédiaire ou avancé, les ateliers sont proposés sur inscription. Le stage a lieu sur une journée ou une demi-journée de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures dans les locaux de la Miem.



Les ateliers de la Miem pour cette fin d'année :

Lundi 5 décembre Windows découverte.

découverte des différentes parties d'un ordinateur, l'utilisation de la souris et du clavier. Stage destiné aux grands débutants.

Mardi 6 décembre Windows débutant.

maîtriser le clavier et la souris, apprendre à se repérer sur le bureau et lancer des applications. Stage destiné aux débutants.

Jeudi 8 décembre Communiquer par mail.

avoir utiliser sa boîte mail (lire, créer, répondre à un message). Apprendre à ajouter des pièces jointes et scanner un document avec son téléphone. Stage destiné aux niveau intermédiaire et avancé.

**Maison de l'Innovation,
de l'Emploi et du Multimédia**
14 rue du Commerce - 01 39 09 06 06

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

DES ACTIONS CONCERTÉES, POUR LA SANTÉ DES ÉRAGNIENS

Un nouveau contrat local de santé s'apprête à être signé entre l'Agence Régionale de Santé, l'État, la Ville d'Éragny, le département du Val-d'Oise, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, et l'Assurance maladie.

Son objectif : réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Véritable outil de coordination, il permet de centraliser les dynamiques locales pour mettre en œuvre des actions concrètes au plus près des populations. Après avoir posé un diagnostic, il se décline en plusieurs axes stratégiques. À Éragny, il y en a cinq : développer l'accès aux droits et à l'offre de soins, lever les représentations sur la santé mentale et prévenir les conduites à risques, améliorer la santé globale et développer les actions de prévention,

réduire les inégalités sociales de santé et, enfin, fédérer les acteurs de santé du territoire pour impulser une dynamique locale. À partir de ces directives, treize fiches actions ont été déclinées proposant par exemple l'organisation d'ateliers de prévention, de sensibilisation ou de dépistage auprès des publics cibles. Mis en œuvre de façon opérationnelle par l'Atelier Santé Ville, le contrat local de santé est signé pour une durée de six ans à l'issue de laquelle une évaluation des actions sera opérée.

Paroles d'Élue



Chantal Baggio,
Adjointe au maire chargée
des Affaires générales,
du Personnel communal,
de l'Action sociale
et de la Santé

« Dans le contexte de désertification médicale que nous vivons, aussi bien chez les généralistes que chez les spécialistes, il est urgent de développer une vision plus globale et plus transversale de la santé. Le contrat local de santé vient impulser cette démarche et lui donner un cadre : il ne s'agit pas seulement de trouver des solutions pour faire venir de nouveaux médecins, mais aussi de mettre l'accent en amont sur la prévention, notamment des risques. »



ÉVÉNEMENT

AMBIANCE FÉÉRIQUE À ÉRAGNY

Le Marché de Noël vous attend samedi 10 décembre, de 10 heures à 19 heures à l'Espace des Calandres. Petits ou grands, tout le monde pourra trouver des cadeaux de Noël originaux, profiter de nombreuses animations et déguster des produits de qualité à travers un large choix de stands gastronomiques.

L'espace des Calandres se pare de nombreuses décorations et lumières pour vous plonger dans l'ambiance féérique de Noël. Le Père Noël vous attendra dans son fauteuil près de la cheminée pour immortaliser l'instant avec une photo. À cette occasion, les enfants pourront lui remettre en main propre leur lettre afin qu'il puisse transmettre à temps les listes à ses

lutins. Pour cette édition, les animations proposées sont nombreuses : chants de Noël avec la chorale Chœur mixte du Confluent ou des interludes musicaux avec le Conservatoire à Rayonnement régional. Comme chaque année, les Amis du Village seront présents pour partager un vin chaud et les membres de l'association de jumelage Emex feront découvrir

les spécialités allemandes : saucisses chaudes, bière chaude... Comment parler de Noël et de magie sans aborder les lumières qui illumineront le ciel de la Ville avec le feu d'artifice tiré à 19 h 45 depuis la place de la Challe.

Programme complet sur www.eragny.fr

157

C'est le nombre de demandes de réservations de la salle de motricité qui ont été enregistrées via le formulaire en ligne depuis le lancement de ce nouveau service mi-septembre. Réservez aux assistantes maternelles exerçant sur la Ville, le formulaire leur permet de réserver des créneaux pour bénéficier des infrastructures de la salle de motricité située à la Maison de la Petite enfance



FORUM DES MÉTIERS

UN MÉTIER, ÇA SE CHOISIT !

Habituellement organisé au mois de novembre, le Forum des Métiers proposé par la Ville et ses partenaires est décalé de quelques semaines et aura lieu samedi 21 janvier 2023, de 9 heures à 13 heures à l'Espace des Calandres.

Quelle orientation choisir ? Quels sont les différents secteurs d'activités ? Quel métier exercer ? Venez trouver les réponses à vos questions ! La présence de nombreux professionnels et représentants de centres de formations vous permettra de vous informer sur les parcours à suivre et d'échanger sur les spécificités de plus d'une centaine

de métiers. Ce forum s'adresse en priorité aux jeunes Eragniens, collégiens et lycées qui souhaitent être accompagnés dans leur orientation. Les métiers qui recrutent actuellement, les métiers d'avenir ou ceux du champ social et de l'animation y seront particulièrement valorisés. Côté formation, les filières professionnalisantes, type BTS, qui permettent d'obtenir un diplôme qualifiant, seront représentées. Pour donner toutes les chances à nos futurs étudiants, la Ville proposera aux jeunes et à leur famille de visiter les lycées alentours (Lycée professionnel du Vexin à Chars, Jean Perrin, Edmond Rostand à Saint-Ouen L'Aumône) qui

proposent ce type de formation. Pour les jeunes entrepreneurs, des ateliers autour de la création d'activité seront organisés, pour aider à devenir son propre patron.

Paroles d'Élu



Jennifer Theuraux,
Adjointe au maire
chargée du Logement,
des Commerces
et de l'Emploi

« Il est parfois difficile pour nos jeunes d'avoir les clefs pour s'insérer efficacement et durablement sur le marché du travail. Notre action consiste ainsi à les aider en leur offrant les informations et les outils nécessaires pour mieux s'orienter, connaître les secteurs qui recrutent et trouver la formation ou le cursus qui les intéresserait et correspondrait à leur profil. Mieux aiguiller les jeunes eragniens, c'est l'ambition portée par la Municipalité. »

Si vous souhaitez partager votre expérience professionnelle et venir promouvoir votre métier, n'hésitez pas à prendre contact avec la Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia (Miem) au 01 39 09 06 06.

SOLIDARITÉ

MOBILISÉS CONTRE LES MALADIES RARES

Rendez-vous solidaire incontournable de ce mois de décembre, le Téléthon revient du 1^{er} au 5 décembre pour sensibiliser et collecter des fonds en faveur de la recherche contre les maladies génétiques rares et lourdement invalidantes au côté de l'association AFM-Téléthon.



Cette année, soutenez le mouvement en participant au repas et à la soirée dansante organisés vendredi 2 décembre à 19h30 au gymnase de la Butte.

Au menu de cette grande soirée caritative, une paella géante (repas sur réservation au 01 30 37 55 30 - Enfant 9€ Adulte 15€).

À 19 heures, les clubs de tennis et

de Speedminton proposeront sur les terrains de la Butte une soirée festive avec animations et initiations.

Samedi 3 décembre de 9 heures à 17h30, les jeunes sapeurs-pompiers seront présents au centre commercial Art de vivre pour le lavathon. Faites laver votre voiture par les pompiers et participez ainsi à la collecte de fonds.

Toute la journée et jusque tard dans la

nuite, les associations de basket, de BMX et de badminton seront mobilisées autour d'animations et d'initiatives.

Le Club la Chenaie et le club de bridge ne dérogeront pas à la règle en proposant comme chaque année leur traditionnel loto et tournoi de bridge au profit du Téléthon.

Programme complet sur eragny.fr

DU 29 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE

Exposition Edweard Muybridge

27 Les mercredis et samedis
de 10 heures à 17 heures
📍 Maison Bernardin
de Saint-Pierre

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Concert « Laurinne »

27 À 16 heures
📍 Bibliothèque Albert Camus

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

Ciné à la maison Encanto

27 À 16h30
📍 Maison de la Challe

DU 25 AU 27 NOVEMBRE

Collecte alimentaire

Dans le cadre la collecte nationale de la Banque alimentaire, une opération aura lieu à Éragny et ses alentours du 25 au 27 novembre. Près de cinquantes volontaires y participeront : des bénévoles de l'épicerie solidaire La Pause, des membres du Lions Club d'Éragny et de l'association La Sauvegarde 95 ainsi que des membres du Conseil Municipal des Enfants (CME). Cette année, les produits alimentaires d'hygiène et produits de puériculture seront collectés sur trois magasins : le supermarché LIDL à Conflans, Super U à Herblay et Auchan à Éragny.

27 Les 25 et 26 novembre,
de 9 heures à 20 heures
le 27 novembre
de 9 heures à 13 heures
📍 Auchan Supermarché
11 rue du Commerce à Éragny

ILS SE SONT DIT OUI

2 juillet

Jérôme Chandon et Vinidhini Mounissamy
Jihane Hssaini et Samir Lazaar
Sébastien Martinez et Marine Payen
Vanessa Parmentier et Christophe Friscia
Julien Delacroix et Émilie Colin

4 juillet

Irfan Khan et Qurratul Ain

9 juillet

Alexis Poher et Andrea Lahó
Vincent Petit et Séverine Duqueroix

12 juillet

Elodie Davidas et Grégory Viboud

15 juillet

Laurent Ngako Tchamou
et Christelle Mbumbi

22 juillet

Njatonirina Rabarijaona
et Kajy Ramanatsoa
Maryem Fanous et Julien Da Silva

23 juillet

Fabienne Iscar et Winsor Duverné

29 juillet

Michael Pinnock et Shalanne Signou

6 août

Héloïse Dufournel et Anthony Coquille
Jean-Nicolas Huyghe et Aurélie Magnez

13 août

Margaux Croché
et Louis Jacques Tarantola

20 août

Ilias Majid et Sarah Ben Gelouine

26 août

Hervé Kitoko et Petronille Makiza

27 août

Philippe Jouan et Aurélie Jansen



À NE PAS MANQUER

Spectacle *Mental Expert*

À travers ces shows, Giorgio a créé un concept hors du commun en mêlant le mentalisme au stand up. Avec sa répartie bien ciselée, le mentaliste enchaîne ses blagues et tente des expériences époustouflantes sur un rythme effréné. Une nouvelle façon de découvrir le mentalisme s'offre à vous !

27 Vendredi 2 décembre - 20 h 30

📍 Théâtre de l'Usine

i Tarif plein : 10 € / Réduit : 5 €

Réservation au 01 34 48 35 55

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE MOBILISATION



Quand la Ville
s'engage

Réduire mes consommations
à la maison

ÉNERGÉTIQUE : GÉNÉRALE !

TROIS QUESTIONS

À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire, quelle est la situation énergétique de la commune d'Éragny à l'heure actuelle ?

Nous n'échappons malheureusement pas à cette crise et cette inflation qui touchent de plein fouet les foyers français, mais également et surtout les entreprises et les collectivités locales qui ne sont pas, à l'heure où je vous parle, incluses dans le bouclier tarifaire mis en place par l'État, ce dernier permettant de limiter pour les particuliers la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité à 15%.

À titre d'exemple, pour que vous puissiez vous rendre concrètement compte de l'impact budgétaire, nous payons actuellement pour le gaz environ 22€ le mégawatt-heure. Pour l'année 2023, les prévisions oscillent entre 137€ et 237€. Bien loin des 15% d'augmentation maximum qu'un bouclier tarifaire nous garantirait.

Ainsi, nous aurons beau réaliser des efforts considérables sur la consommation énergétique des bâtiments communaux, nous ne réduirons pas les dépenses pour autant, bien au contraire : nous ne ferons que limiter cette explosion des coûts.

Comment agit la Ville pour faire face à cette crise ?

Nous n'avons pas attendu cette crise de l'énergie pour agir et commencer à réduire nos consommations. Car avant d'être une question économique, la diminution de nos consommations énergétiques est principalement un enjeu environnemental que nous avons pris très au sérieux dès notre arrivée. Il s'agit d'être plus sobre, de limiter la déperdition énergétique et donc la création de gaz à effet de serre.

Tous nos nouveaux bâtiments répondent aux normes énergétiques les plus innovantes et les plus poussées, pour une isolation exemplaire et un gain de consommation certain. En parallèle, nous avons un plan d'investissement pour rénover nos bâtiments, notamment au niveau thermique, et supprimer nos passoires énergétiques.



Plus récemment, nous avons opté pour un plan à l'échelle de l'agglomération que vous retrouverez en détail dans ce dossier. Mais pour pouvoir contenir ces augmentations de nos dépenses de fonctionnement, et continuer de faire fonctionner correctement nos services publics, nous ne limitons pas cette recherche d'économies uniquement au domaine de l'énergie.

Arrivez-vous tout de même à conserver votre ambition pour la conduite des projets de la Ville ?

Cette augmentation des tarifs énergétiques s'ajoute en effet à l'inflation générale que nous connaissons sur les matières premières et les prestations. Par exemple, l'augmentation de notre contrat de restauration scolaire se chiffre entre 15% et 20%.

Après deux années de pandémie, nous nous serions bien passés de cette situation qui ralentit une nouvelle fois nos investissements et la mise en place des projets que nous avons promis et défendus lors des dernières élections municipales.

Mais nous gardons le cap : ne pas augmenter la part communale des impôts locaux – alors que beaucoup de communes se retrouvent dans l'obligation de le faire face à la non-compensation à 100% de la taxe d'habitation – et continuer de gérer au mieux nos dépenses et nos deniers publics pour maintenir un budget d'investissement ambitieux et améliorer le cadre de vie des habitants.

QUAND LA VILLE S'ENGAGE

Éragny œuvre depuis plusieurs années à réduire son impact environnemental, notamment dans l'attention portée au choix des matériaux pour la construction de nouveaux bâtiments. La Ville s'inscrit également dans le plan *Climat Air Energie Territorial - Agenda 21* de l'agglomération de Cergy-Pontoise pour la période 2017-2022. Ce programme, dont le bilan sera prochainement présenté en conseil communautaire, doit accompagner le développement équilibré et durable du territoire. Mais face à la flambée des prix de l'énergie, contre laquelle les collectivités ne bénéficient d'aucun bouclier, de nouvelles mesures doivent être mises en place dans les prochains jours. La majeure partie de ces décisions a été prise de façon concertée sur le territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise et doivent permettre d'atténuer l'impact des prévisions d'augmentation des prix des énergies. Dans ce contexte exceptionnel, nous sommes tous concernés. Chaque geste à son importance et il n'y aura pas de petites économies : usagers, agents du service public, enseignants, associations, nous devons tous être les ambassadeurs de ces nouveaux gestes éco-citoyens.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Extinction
entre 1h30 et 4h30
du matin

Dès cet automne, l'éclairage public sera coupé la nuit, entre 1h30 et 4h30, excepté pour les centralités et les gares qui seront maintenues éclairées. La mise en œuvre de cette mesure se déploiera progressivement et sera pleinement opérationnelle à partir de décembre.

Illuminations de Noël : festif mais responsable

Afin de maîtriser le budget dédié à l'installation et la désinstallation des illuminations de Noël à travers la ville, mais aussi pour limiter la consommation d'électricité, il a été décidé de réduire les points lumineux durant la période des fêtes. Il n'est pas question de supprimer toutes les décorations, car la Ville souhaite maintenir un esprit de Noël, mais plutôt d'optimiser leur répartition. De la même façon, le concours de décorations et d'illuminations qui était proposé aux habitants, n'aura pas lieu cette année. Malgré l'attention particulière



qui était accordée à l'utilisation de matériaux de récupération ou à l'utilisation des guirlandes à ampoules LED, la Ville n'a pas souhaité inciter à la consommation superflue d'énergie dans ce contexte particulier.

D'importants travaux sur le réseau ont déjà permis de réduire de 45% la consommation d'électricité grâce à l'utilisation d'éclairage LED. Avec cette mesure, ce sont 600 000 € d'économies supplémentaires qui seront réalisés sur le territoire de Cergy-Pontoise.

FERMETURE DES PISCINES ET DIMINUTION DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU

Le territoire de l'agglomération est composé de huit piscines : La Cavée à Éragny-sur-Oise, les piscines du Parvis de la Préfecture et de l'Axe Majeur à Cergy, les Éguerêts à Jouy-le-Moutier, les Louvrais à Pontoise, les Béthunes à Saint-Ouen-l'Aumône, la Ravinière à Osny et l'Hautil à Vauréal. Trois mesures phares ont été prises afin de réduire les coûts de fonctionnement de ces équipements, énergivores en période hivernale :

- Diminution de la température de l'eau de 1 à 2 °C depuis le 3 octobre 2022.

Environ 500 000 € économisés sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

- Fermeture des bassins extérieurs. Une fermeture du bassin nordique de Cergy et du bassin des Louvrais de Pontoise est prévue du 7 novembre 2022 au 2 avril 2023 inclus. Pendant cette période, l'amplitude horaire des bassins intérieurs sera réduite.
- Fermeture de toutes les piscines de Cergy-Pontoise du 12 décembre 2022 au 8 janvier 2023. Cette

période ciblée correspond à la plus faible fréquentation des piscines dans l'année alors que la consommation énergétique y est la plus élevée. Les séances d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire qui répondent à un objectif de sécurité et de santé publique prévues durant la période de fermeture seront reprogrammées.



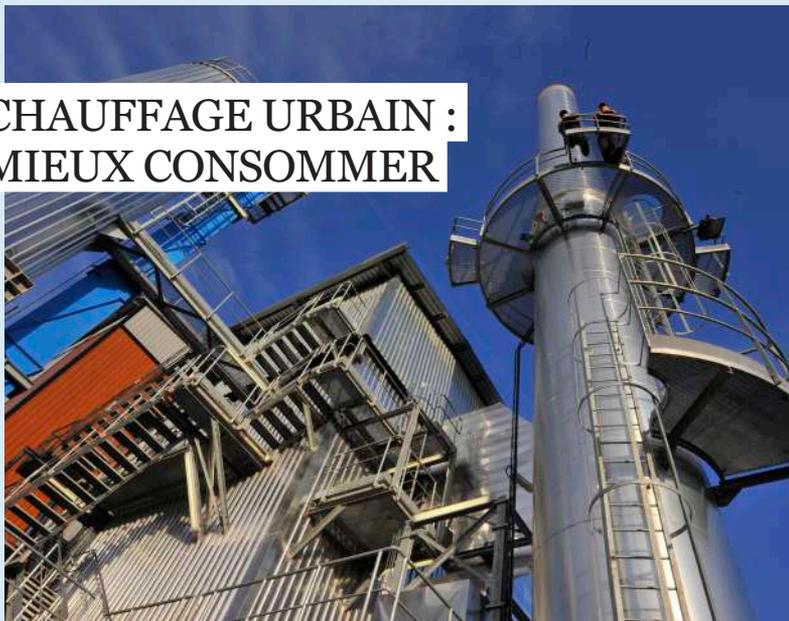
RÉNOVATION DU CHAUFFAGE URBAIN : ANTICIPER POUR MIEUX CONSOMMER

Depuis 2019, la société Cenergy, filiale du Groupe Coriance, a été désignée par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise comme nouveau délégataire pour prendre en charge, sur vingt ans, le service de production et de distribution de chaleur. Son objectif principal est la rénovation du réseau de distribution du chauffage urbain pour le rendre plus performant et limiter ainsi les déperditions thermiques. Dans cette optique, d'importants travaux ont eu lieu à Éragny durant l'été. Dès 2023, le mix énergétique de production de chaleur se décomposera ainsi :

- 53 % via l'énergie produite par incinération des ordures ménagères
- 25 % biomasse
- 22 % gaz.

À terme, et après rénovation complète du réseau, 70% minimum de la production de chaleur sera issue d'énergies renouvelables et de récupération, divisant par deux l'émission de gaz à effet de serre par rapport à 2019.

Source : cergypontoise.fr



ABAISSSEMENT DE LA TEMPÉRATURE DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Les Villes sont également encouragées à baisser la température dans leurs locaux. À Éragny, la température de chauffe a été fixée à 18/19 °C (plutôt que 19/20 °C en temps normal) pour les bâtiments scolaires, les bureaux et les équipements

La baisse de 1°C dans les équipements publics peut permettre une économie d'énergie allant jusqu'à 7%.

recevant du public. Afin de garantir l'efficacité de cette mesure, l'installation de chauffages d'appoints tels que des radiateurs électriques doit être évitée. Dans les bâtiments sportifs, une réflexion est en cours sur les températures intérieures des gymnases et l'utilisation de l'eau chaude sanitaire. Les associations qui pratiquent dans les locaux seront informées si de nouvelles mesures devaient être prises.



UNE MALLETTE THERMIQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER

La Ville met à votre disposition une valise thermique en prêt pour vous permettre de réaliser un bilan énergétique de votre habitation et ainsi réduire les déperditions d'énergies.

Plusieurs facteurs sont parfois responsables de la surconsommation d'énergies et sont souvent la cause de factures importantes : des fenêtres ou portes mal isolées, des robinets au débit mal réglé, des équipements électroménagers énergivores... Pour faire le point sur votre consommation

d'énergie, la Ville propose donc le prêt d'une mallette thermique comportant plusieurs appareils pour un diagnostic précis. La mallette comporte un wattmètre pour la mesure de la consommation électrique de l'électroménager, un débitmètre pour mesurer la quantité d'eau qui s'écoule chaque minute, un thermo hygromètre pour calculer le taux d'humidité et d'une caméra thermique pour détecter les déperditions de chaleurs et les points faibles de votre isolation.

Pour en savoir plus : 01 34 48 35 52

RÉDUIRE MES CONSOMMATIONS À LA

Réduire sa consommation d'énergie est un enjeu financier car nos factures d'énergie représentent une part importante des dépenses du foyer, mais c'est également un enjeu environnemental. Nous sommes en effet tous sensibles aux problématiques de développement durable et de préservation des ressources et du climat. Voici donc quelques pistes pour adopter des gestes simples afin d'économiser les énergies et réduire les factures.

Le chauffage

Il représente presque 65 % des dépenses en énergie des ménages. Pour le réduire :

- Baisser la température à 19°C dans le salon et 16°C dans les chambres.
- Éteindre les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes.
- En journée quand je suis absent je ferme les volets et rideaux pour conserver la chaleur.
- Je fais entretenir ma chaudière régulièrement.

Baisser la température de 1 °C c'est 7 % de consommation en moins

L'eau chaude

- Je règle la température de l'eau entre 55 °C et 60 °C.
- J'isole les tuyaux et le ballon.
- J'installe un mitigeur ou un robinet thermostatique.

Les appareils électriques et l'éclairage

- J'éteins la lumière et les appareils électriques lorsque je ne m'en sers pas.
- J'éteins les appareils plutôt que de les laisser en veille.
- Je débranche les appareils électriques lorsque je ne les utilise pas (chargeur de portable, petit électroménager...).
- Je dépoussière mes lampes et abat-jour pour une meilleure luminosité.

Éteindre la veille des appareils hi-fi, ordinateur, TV avec une multiprise à interrupteur peut réduire ma facture de 10 %

L'électroménager

Réfrigérateur / Congélateur :

- Je ne mets pas d'aliments chauds pour éviter la surchauffe et la surconsommation.
- Je dépoussière mes grilles d'aération
- Je dégivre dès que la couche dépasse trois millimètres.
- Je nettoie les joints des portes ou je les change.

Lave-linge :

- Je lave mon linge à basse température.
- Je remplis entièrement mon lave-linge avant de le faire tourner.
- Je fais sécher mon linge à l'air libre (si je dois m'en servir, j'essore bien le linge afin de ne pas le faire tourner trop longtemps).

Un lavage à 40 °C au lieu de 60 °C représente une économie de 25 % d'électricité

Lave-vaisselle :

- J'utilise la touche éco.
- Je remplis entièrement le lave-vaisselle avant de le faire tourner.
- Je nettoie régulièrement les filtres et joints de porte.

Cuisson :

- Je couvre les casseroles lorsque je fais bouillir de l'eau (divise par quatre la consommation d'énergie)
 - Je le nettoie par pyrolyse à la fin d'une cuisson pour profiter de la chaleur déjà produite.
- En cas d'absence prolongée
- J'arrête la production d'eau chaude en retirant le fusible correspondant à mon ballon d'eau chaude.
 - Je débranche les appareils électriques.

COMMENT ÉCONOMISER ?

Des petits investissements astucieux

Pour réduire la consommation d'électricité



< 10 €

Un thermomètre pour régler votre réfrigérateur, vos radiateurs.



5 à 15 €

Une multiprise à interrupteur pour éteindre simultanément tous vos équipements en veille.



< 10 €

Une prise programmable mécanique pour automatiser la mise en marche / arrêt de vos appareils électriques.



20 € environ

Un wattmètre relié à une prise, pour vérifier la consommation de vos appareils électriques.

Pour réduire la consommation d'eau



< 10 €

Un mousseur (ou aérateur) réduit de 30 à 50 % le débit du robinet.



< 10 €

Un sablier ou un minuteur pour ne pas dépasser 5 minutes sous la douche.



20 € environ

Une douchette économe : la clé, jusqu'à 75 % d'économie d'eau.

SER L'EAU ET L'ÉNERGIE

Des gestes simples pour économiser

Choisir des lampes à LED

Éteindre les veilles dès que possible

-10% d'électricité consommée

Baisser le chauffage de 1 °C

-7% d'énergie consommée

Une box allumée 24h/24 = la consommation d'un réfrigérateur

Dégivrer son réfrigérateur

Couvrir les casseroles pendant la cuisson

4x moins d'électricité ou de gaz consommés

Privilégier le programme « Éco » du lave-vaisselle

-45% d'électricité consommée

Laisser sécher le linge à l'air libre

Laver son linge à 30 °C

3x moins d'électricité qu'à 90 °C



Bien entretenir ses appareils, ça compte aussi !

Garder son lave-vaisselle 14 ans au lieu de 11 ans c'est :

105 € économisés

150 € économisés pour un lave-vaisselle A+ ou A++

250 € économisés pour un lave-vaisselle A+++

Une astuce pour repérer les fuites

- 1 Relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau juste avant d'aller vous coucher.
- 2 À votre réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques et que personne n'a utilisé d'eau dans la nuit, cherchez la fuite !

Pour aller plus loin

Profiter des informations et conseils des guides de l'Ademe sur www.ademe.fr, rubrique guides, fiches pratiques.

Sources de l'infographie :



CULTURE

TOUS AU THÉÂTRE !



C'est le moment de réserver vos places pour assister aux représentations proposées par le théâtre de l'Usine durant la saison 2022/2023.

C'est une programmation riche qui s'ouvre à tous les publics, sur les planches de ce théâtre emblématique, installé dans les locaux de l'ancienne usine de papier de la Ville. Que vous soyez un incondicional du théâtre classique ou un adepte de créations nouvelles, il y en a pour tous les goûts. Vous êtes invités à venir découvrir différents univers : du théâtre évidemment, mais aussi de la danse, de la musique, des marionnettes et même du cirque. Le jeune public n'est pas en reste avec plusieurs rendez-vous qui jalonnent l'année, du petit bal de Noël au mois de décembre, aux *Contes de la rue Broca* au printemps, les plus petits pourront aussi profiter du spectacle en famille. Au mois de mars, le théâtre amateur sera à l'honneur, avec une nouvelle édition du festival organisé en partenariat avec la Ville et le Codevota regroupant plusieurs troupes du Val-d'Oise. Au total, soixante représentations et quarante séances scolaires sont prévues, offrant autant de possibilités de découvertes et de divertissement.

Pour connaître le programme complet et réserver vos billets, rendez-vous sur le site Internet : theatredelusine.net

ENTREPRISE

LA TOURNÉE : LE GRAND RETOUR DE LA CONSIGNE

Remettre la consigne au goût du jour : c'est le souhait de Camille et Juliette, deux acolytes franciliens sensibles aux questions d'écologie qui viennent de créer leur entreprise.

Le principe est simple. En vous connectant sur le site Internet www.la-tournee.co, vous avez la possibilité de faire vos courses à travers une large sélection de produits (boissons, épicerie, crèmerie...). Votre commande vous est ensuite livrée à domicile dans des contenants consignés, entre vingt et quarante centimes d'euros. À la livraison suivante, quand vous restituez ces contenants au livreur, cette consigne vous est recreditée sur votre tirelire et est automatiquement déduite de vos prochaines commandes. Les contenants sont ensuite lavés et réutilisés par les producteurs ! L'objectif : diminuer l'impact des emballages alimentaires,



éviter l'usage unique et promouvoir une consommation plus responsable.

Plus d'informations :

07 57 83 90 89 - bonjour@la-tournee.co



NOUVEAU

AU BONHEUR DES AMATEURS DE FOOT

Firefoot est un nouveau centre de football à cinq en Indoor et Outdoor qui a ouvert ses portes à Éragny. Alors si vous êtes fan du ballon rond, que vous soyez amateur ou confirmé, rendez-vous dans les locaux de cette nouvelle enseigne !

Situé au 2 avenue du Gros Chêne, le centre vous accueille de 9 heures à minuit, dans des infrastructures dernières générations, avec des terrains synthétiques remplis de billes caoutchouc afin d'assurer un confort de jeu optimal. Trois terrains sont proposés, dont deux en intérieur et un en extérieur. Les terrains sont équipés de caméra afin d'immortaliser

vos plus belles actions et de garder un souvenir de vos confrontations. Le complexe dispose également d'un espace bar-lounge pour vous détendre après votre match. L'endroit idéal pour partager un moment sportif entre amis ou collègues.

Plus d'infos : firefoot95.fr / 06 70 11 80 41
2 avenue du Gros Chêne

SANTÉ

CETTE BOÎTE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Proposée à l'initiative du Lions Club, la Boîte Lions SOS est un outil destiné aux plus fragiles. Il permet d'optimiser la prise en charge rapide et efficace d'une personne en détresse à son domicile. Si vous souhaitez en bénéficier il suffit d'en faire la demande au pôle Senior de la Ville.

Fruit d'un partenariat entre la Ville et le Lions Club d'Éragny Boucle de l'Oise, cette petite boîte, que l'on range dans la porte de son réfrigérateur, contient les informations utiles et nécessaires à une prise en charge médicale : fiche de renseignements indiquant les problèmes de santé, coordonnées de la famille et du médecin traitant. En cas d'urgence, les secours prévenus, grâce à un autocollant positionné sur la porte, pourront intervenir plus rapidement.

Pour en bénéficier, contactez le pôle senior au 01 34 33 50 40

PORTRAIT

FRANÇOISE MAETZ, FAIRE COHABITER LES GÉNÉRATIONS



Francoise Maetz est chargée de mission pour *ensemble2générations*, une association qui propose la cohabitation intergénérationnelle. Il s'agit de mettre à disposition une chambre quasi-gratuite ou à coût modéré pour les jeunes au domicile d'un senior, en échange de présence, petits services ou moments de convivialité. Au cœur de ses missions : créer des binômes intergénérationnels. Après avoir pris le temps de recenser les besoins et attentes des jeunes et des seniors, elle identifie les bons profils afin que

des liens se tissent. La cohabitation contribue à sortir de la solitude les personnes âgées tout en permettant aux jeunes de se loger dans de bonnes conditions. Et les résultats sont sources de satisfaction : quand une personne âgée retrouve goût à la vie grâce à son contact quotidien avec la jeunesse ou quand un jeune peut étudier sereinement sans souci matériel, c'est gratifiant ! Dans le Val-d'Oise, une vingtaine de binômes cohabitent aujourd'hui, dont une

large part dans l'agglomération de Cergy-Pontoise. Depuis le démarrage de l'association dans le département, environ deux cent cinquante binômes ont été formés. Tout senior de plus de 60 ans, propriétaire ou locataire, peut prétendre à la cohabitation intergénérationnelle, il suffit d'avoir une chambre meublée à disposition. Pour les jeunes, il faut avoir entre 18 et 30 ans.

Informations sur www.ensemble2generations.fr



17 septembre

Bienvenue aux nouveaux habitants

Brochures d'information, échanges avec les élus et des questions réponses étaient au programme de cette nouvelle cérémonie d'accueil qui a réuni, autour d'un petit déjeuner convivial et d'un film de présentation de la Ville, une cinquantaine de nouveaux Éragniens.



23 septembre

Signature de la charte Ville amie des enfants

C'est face à une assemblée constituée des jeunes éragniens élus au conseil municipal des Enfants et au conseil municipal des Jeunes que Monsieur le Maire a signé le renouvellement de la Charte *Ville Amie des enfants*, en présence de la présidente de l'Unicef Val-d'Oise. Cet engagement valorise les actions menées par la Ville en faveur de la jeunesse.

27 septembre

Notre nouvelle école inaugurée

Après cette première rentrée de septembre où presque trois cents élèves ont découvert leur nouvelle école, c'était au tour des pouvoirs publics, des parents d'élèves élus, des architectes et entreprises d'inaugurer ce nouveau bâtiment, labellisé Haute Qualité Environnementale, portant symboliquement le nom de Simone Veil.



29 septembre

Les mains vertes récompensées

Les participants au concours des Jardins et Balcons fleuris étaient reçus pour une cérémonie de remise des prix. Une façon de saluer leur participation dans l'embellissement de leur quartier, et plus largement de la Ville.



29 septembre

Le thé dansant fait son retour

Les danseurs et danseuses étaient nombreux pour ce grand retour du thé dansant à la salle des Calandres. Après l'annulation de plusieurs éditions ces deux dernières années, les seniors étaient ravis de se retrouver pour cet après-midi convivial.



8 octobre

Danse et mets tes baskets

Cette première édition du marathon musical et solidaire proposé sur l'ensemble de l'agglomération a rencontré un vif succès. Les sportifs éragniens étaient également au rendez-vous pour ce moment sportif et surtout festif en soutien à la lutte contre les maladies chroniques de l'intestin.



8 octobre

Vernissage de l'exposition dédiée à Christian Joly

Durant une partie du mois d'octobre, la Maison Bernardin de Saint-Pierre accueillait les œuvres de Christian Joly, un artiste qui, loin du milieu de l'art, a construit son œuvre pendant plus de quarante ans. Les élèves des écoles ont été nombreux à participer à la visite de l'exposition, guidé par les agents chargés des arts visuels de la Ville.



21 octobre

Les clubs et les sportifs éragniens à l'honneur

L'ambiance était digne des grandes cérémonies sportives ce vendredi soir au gymnase de la Butte où onze clubs et environ cent quarante sportifs ont été récompensés pour leurs résultats et leurs performances lors de la saison passée.



16 octobre

Hommage à Samuel Paty

Deux ans jour pour jour après le drame, la Ville saluait la mémoire de Samuel Paty, enseignant Éragzien, assassiné à la suite d'un acte terroriste le 16 octobre 2020. Éragniens, pouvoirs publics et forces de l'ordre étaient réunis pour lui rendre hommage.



Tribune de la Majorité municipale

LR, UDI, sans étiquette

**QUEL AVENIR POUR
LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
ET LES SERVICES PUBLICS ?**

Nous avons un peu l'impression de chanter le même refrain ces derniers mois, mais avec une situation qui ne s'améliore guère et des perspectives données par l'État qui sont insuffisantes, que faut-il faire pour que les collectivités territoriales soient entendues ?

Le tableau s'assombrit de semaine en semaine, sans que nous n'en entrevoyions l'espoir d'une amélioration. Toutes les collectivités, sans exception, sont assommées par les augmentations faramineuses des coûts de l'énergie et de la masse salariale. La crise budgétaire guette pour nombres d'entre elles qui vont peiner à boucler leur budget si elles ne réduisent voire suppriment certains de leurs services publics.

Car rappelons que, contrairement à l'État qui peut creuser son déficit pour créer de l'argent quand il le souhaite, les collectivités sont soumises à une plus grande rigueur et à des contraintes plus importantes : elles ont l'obligation de voter un budget à l'équilibre.

Heureusement d'ailleurs, pour éviter les dérives, mais comment parvenir à équilibrer un budget dont les dépenses progressent inexorablement et brutalement alors que les recettes stagnent voire diminuent ? Une équation insoluble qui occupe aujourd'hui l'esprit de tous les décideurs locaux, élus comme fonctionnaires.

Nous cherchons en vain des voix pour défendre les collectivités dans les plus hautes instances, auprès d'un gouvernement et de parlementaires qui, pour la plupart, n'ont jamais été élus locaux et ne connaissent pas notre situation.

À force de tribunes et de négociations – et grâce aussi à l'action de l'Association des maires de France qui réalise un travail de fond remarquable - un « filet de sécurité » a bien été créé. Mais seules les collectivités qui répondent à des critères stricts, et parfois inatteignables, peuvent y avoir droit, laissant la grande majorité sur le bord de la route.

Nous alertons donc les citoyens pour qu'ils prennent conscience de la dramatique situation qui se joue à l'heure actuelle. Car, sans les collectivités territoriales qui assurent l'essentiel de nos services publics et de l'investissement public, c'est tout notre tissu social et notre économie qui vacillent.

Notre mission principale des prochaines semaines et des prochains mois sera de trouver des solutions pour continuer d'assurer le meilleur service public possible pour vous. Mais nous serons peut-être amenés, voire obligés, à prendre des décisions difficiles pour lesquelles nous n'aurons pas le choix.

C'est une situation que nous voulons éviter au maximum : nous redoublons d'efforts et ne baissons pas les bras pour répondre aux nombreux défis qui se dressent devant nous, nous évaluons chaque dépense et chaque action pour voir où il est possible d'optimiser sans réduire la qualité du service, nous essayons sans cesse de faire mieux avec moins. Qui sait, d'ailleurs, si cette situation de crise nous permettra peut-être d'innover collectivement et d'en sortir du positif.

Quoi qu'il en soit, comptez sur notre détermination et notre mobilisation de tous les instants pour vous défendre et pour défendre l'intérêt général. C'est l'unique boussole de notre engagement citoyen.

Tribune des groupes minoritaires

EFFETS DE CRISES

À la une de l'actualité depuis plusieurs semaines, crise énergétique, dérèglements climatiques, inflation, affectent chaque jour un peu plus la vie quotidienne de nos concitoyens, suscitant inquiétudes, interrogations, sur une situation dont on peine à mesurer l'évolution. Chaque jour les collectivités territoriales sont amenées à prendre des décisions pour faire face à de nouvelles difficultés.

Economies d'énergie, de chauffage, d'éclairage des bâtiments communaux, collecte des eaux pluviales, végétalisation des équipements, plantations, lutte contre l'imperméabilisation des sols, mobilités non polluantes, attention aux personnes les plus fragiles... sont au cœur de la réflexion des élus locaux. Qu'en est-il à Éragny ? Force est de constater, en ce début novembre, qu'un certain flou plane encore sur l'activité de la municipalité quant à ces sujets.

Pourtant, on sait que les effets des crises actuelles risquent de se prolonger longtemps et que des mesures à long terme sont à réfléchir. Réflexion qui pourrait associer le maximum de citoyens et de forces vives de la commune et que pourrait engager et animer le conseil communal de développement durable qui pourrait pour l'occasion prendre toute sa place dans l'avenir de notre ville.

Yannick Maurice, Pierre Mathevet, Sylvie Morelle
Élus **Éragny Printemps 2020**
eragnyprintemps2020@gmail.com

ÉRAGNY LE MAG n°41
Nov./Déc. 2022
Ville d'Éragny-sur-Oise



- Directeur de la publication : Thibault Humbert
- Direction de la Communication : com@eragny.fr / 01 34 48 35 34
- Conception : Agence Aire / Groupe Rouge Vif
- Rédaction : Léa Vergnes, Charlotte Riguera, David Ponnusami
- Mise en page : Christophe Sirot
- Publicité : LVC Communication / 06 80 71 07 07
- Crédits photos : Photothèque municipale, Frank Petiton, Florence Armand
- Impression : L'Arthésienne – Liévin 8200 ex – Nautilus Classic 100 % recyclé Couverture 160 gr / Intérieur 120 gr

SUCCÈS COMMERCIAL À ÉRAGNY-SUR-OISE



CHOISISSEZ VOTRE STYLE DE VIE

VOTRE MAISON OU APPARTEMENT DU 2 AU 4 PIÈCES AVEC EXTÉRIEUR PRIVATIF

- Proche des Berges d'Oise
- Au cœur d'un quartier en pleine expansion: proche du nouveau parc et du groupe scolaire
- Des espaces extérieurs généreux entre balcon, terrasse ou jardin privatif
- A 8 min* à pied d'Art de vivre et à 15 min* à pied de la gare Saint-Ouen l'Aumône de l'Église



0 805 715 715

Service & appel gratuits

lesrivesboisées.com



RDV ESPACE DE VENTE
**90 AV. ROGER GUICHARD
À ÉRAGNY-SUR-OISE**



CLORÉLICE
habitat



Univers
Primeurs

BOUCHERIE FROMAGERIE ÉPICERIE FINE CAVE

Bon de
-5€

SUR VOTRE REPAS DE FÊTES

POUR TOUTE COMMANDE BOUCHERIE AVANT LE 15 DÉCEMBRE *

NOM / PRÉNOM : _____

E.MAIL / NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

PRODUITS COMMANDÉS : _____

PASSEZ COMMANDE AVANT LE 15 DÉCEMBRE INCLUS ET LAISSEZ VOTRE COUPON À VOTRE BOUCHER

*** bon de réduction immédiat à partir de 50€ d'achat au rayon boucherie**

Osny

87 Route d'Ennery
Mardi au Samedi 9h-19h15 / Lundi de 10h à 19h15

☎ 01 30 17 00 77

Eragny

196 Rue de l'Ambassadeur

Mardi au Jeudi 9h-12h30 et de 14h30-19h15

Vendredi au Samedi 9h-19h15 / Dimanche 9h-12h30

☎ 01 34 02 07 43

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com